



Songeons

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE L'LOISE

Envoyé en préfecture le 19/04/2023

Reçu en préfecture le 19/04/2023

Publié le

ID : 060-216006148-20230411-2023_022_AR-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SONGEONS
SEANCE DU 11 avril 2023**

Délibération n° 2023_022

Annule et remplace

Vu le code général des collectivités territoriales,
L'an deux mille vingt-trois, le mardi 11 avril 2023 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BAGUET, Maire.

Présents : Mmes Pascaline HAMONIER, Annick DUPONT, Noémie BERTHE, Sophie FOUCAULT, Dorothee GARNIER,
Mrs Frédéric LANGLOIS, Patrice CAUDRON, Didier DAUBOIN, Philippe PICQUE, Patrick LAURENT, Sylvain CUYER Cédric DEMARCY

Absente avec pouvoir : Catherine GAMICHON-NOËL donne pouvoir à Pascaline HAMONIER,

Absente excusée : Murielle CAILLEUX

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

NOMBRE DE MEMBRES	AFFERENTS AU CONSEIL MUNICIPAL :	15
	EN EXERCICE :	15
	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION :	14

DATE DE LA CONVOCATION : 4 avril 2023

**Objet de la Délibération : Affectation du Résultat au budget Primitif 2023 –
BUDGET M14**

Vu le Compte Administratif 2022 du budget M14, le Conseil Municipal décide d'affecter la somme de **325 209.90 €** au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits inscrits au Budget Primitif 2023-M14.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Jean-Claude BAGUET

